



Siège associatif et Direction générale

Rapport moral du Président

...

Exercice 2013

...

Rapport moral du Président

1/ Parmi les faits les plus marquants au sein de notre association depuis notre dernière assemblée générale, je voudrais souligner le succès de notre journée associative tenue le 3 décembre sur le thème de l'itinéraire depuis l'accueil précoce en CAMSP jusqu'à l'accompagnement en MAS en passant par l'externat ou l'internat en EME. Cette journée a été très réconfortante sur deux points :

- Elle a manifesté une véritable culture commune de l'accompagnement des personnes polyhandicapées par un travail mobilisant l'ensemble des membres de nos équipes quel que soit leur niveau de responsabilité. Je profite de cette occasion pour remercier au nom de notre association tout le personnel qui accueille au quotidien les quelques 1 100 personnes que nous accompagnons.
- Elle a mis en lumière le décloisonnement de nos structures lesquelles développent de plus en plus des modalités souples d'accueil grâce à un dispositif polymorphe atténuant voire faisant même disparaître les concepts d'internat et d'externat.

2/ Cette satisfaction ne doit pas nous faire oublier un passé désormais lointain, celui des suites du procès pénal en appel intervenu en 2013 visant les anciens dirigeants de notre association. Notre avocate, dont on connaît la pugnacité, met en œuvre les différentes procédures permettant de recouvrer pour partie les sommes auxquelles ont été condamnés solidairement les protagonistes. Les premiers résultats sans être à la hauteur des préjudices subis sont encourageants et doivent surtout permettre d'afficher notre détermination à ce que les décisions de justice soient exécutées.

3/ Notre association s'est dotée d'un document de référence en adoptant des orientations stratégiques pour les trois années à venir. J'ai bien conscience que le catalogue est volumineux (je vous renvoie au texte figurant en annexe du présent rapport), sans doute trop important, que tout ne sera pas nécessairement réalisé. Mais l'essentiel est de fixer le cap. La hiérarchisation des actions permettra ensuite de rester cohérent.

4/ Notre texte sur la problématique de la fin de vie des personnes polyhandicapées a innervé un certain nombre de réflexions à l'extérieur de notre association et sans révéler quelques secrets de communication, je suis en mesure de dire qu'il n'a pas été étranger à la réflexion des plus hautes juridictions de notre pays.

5/ Nos établissements ont continué leur modernisation. Le chantier le plus emblématique à cet égard est évidemment la relocalisation de notre EME La Montagne de Liancourt à Clermont de L'Oise et Noyon Il s'agit d'une opération de grande envergure permettant tout à la fois la création de structures différenciées pour enfants et adultes dans des locaux enfin à la hauteur de nos ambitions mais aussi et peut être surtout d'abandonner symboliquement l'accueil « à la campagne » pour se recentrer sur la vie sociale au sein d'une communauté, que ce soit à Clermont de L'Oise ou à Noyon. Un autre chantier important désormais achevé, est l'extension de notre externat Les Heures Claires à Freneuse dont l'inauguration a eu lieu très récemment. Enfin, les locaux de notre EME parisien « La Colline » ont été rénovés. Je suis ainsi en mesure d'affirmer que tous nos établissements sont dorénavant dotés de locaux en très bon état, voire excellent état, même si je dois noter qu'ici où là les structures de certains bâtiments plus anciens ne permettent pas toujours des fonctionnements les plus performants.

6/ Avec la signature, matérialisée en 2013, de trois CPOM dans nos trois régions d'implantation, notre association est vraisemblablement l'une des plus avancées de notre secteur. Je me suis déjà exprimé l'an dernier sur les avantages mais aussi contraintes de ces contrats, notamment en termes d'activité à réaliser. Nous sommes conduits à faire le pari que grâce aux instances de concertation mises en place, un dialogue fructueux s'opérera avec les ARS contractantes de façon à gérer intelligemment ces contrats en facilitant les adaptations qui s'avèreront nécessaires.

7/ Je ne sais pas si nous sommes en avance par rapport à d'autres associations, mais je suis en mesure de dire que nous sommes dans les temps s'agissant de l'évaluation externe de nos établissements et que les premiers résultats sont tout à fait satisfaisants.

8/ Notre association va avoir à s'adapter aux nouvelles exigences du secteur

- s'agissant tout d'abord des appels à projet, nous avons connu des fortunes diverses. Nous avons remporté l'appel sur la télé-médecine. On peut en être fier, dès lors que nous sommes à la pointe d'une innovation qui ouvre la voie à des pratiques plus opérationnelles au service des personnes que nous accueillons, projet élaboré en partenariat étroit avec les services de neuro-pédiatrie de l'AP-HP. La mise en œuvre est délicate, elle appellera le renforcement de notre appui organisationnel aux équipes médicales et paramédicales pour mener ce projet, mais je n'ai guère de doute sur le bénéfice qu'en tireront nos établissements et les personnes que nous accompagnons. En revanche, j'ai le regret d'annoncer que nous n'avons pas remporté l'appel à projet pour la création d'un externat en Seine-Saint-Denis, projet qui nous aurait permis de conforter notre implantation dans le nord de l'Ile-de-France. Nous devons tirer tous les enseignements de cet échec pour d'autres appels à projets, à dire vrai hypothétiques pour l'instant s'agissant du polyhandicap.
- Et c'est le deuxième défi que nous devons relever. Il n'y a plus actuellement de politique publique affichée en matière de polyhandicap, alors même que les besoins sont loin d'être tous couverts. Plus exactement, la politique implicite ou subliminale va consister dans le secteur des enfants à faire en sorte que les enfants atteints de déficiences légères soient dorénavant accueillis en milieu ordinaire libérant ainsi des places ou des crédits au sein des structures spécialisées qui les accueillent actuellement au bénéfice de populations plus difficiles à intégrer dans le milieu ordinaire comme les enfants polyhandicapés. Notre défi sera de répondre ou non présents dans ces évolutions. En tout état de cause s'agissant des adultes, le déficit reste quant à lui criant ainsi que le pointe un rapport de l'IGAS/IGF de 2012. Ainsi que je l'exposais dans le rapport moral pour 2012, il ne s'agit pas pour notre association de se développer à tout crin. Il s'agit en réalité, par un développement mesuré, de conforter notre organisation en pôles permettant de mutualiser des services support au service de nos équipes au contact des personnes que nous accompagnons.
- Le troisième défi concerne l'accueil des personnes sans solution d'hébergement et présentant éventuellement des troubles du comportement importants susceptibles de mettre en danger, si nous n'y prêtons pas garde, les autres personnes accueillies. Nous suivons avec beaucoup d'intérêt les travaux du groupe présidé par Denis Piveteau qui formule des propositions cohérentes visant la coresponsabilité des différents acteurs pour que les cas dramatiques qui ont émaillé les chroniques juridico-médicales trouvent une solution la plus adaptée possible.

Je ne saurais terminer ce rapport moral sans nommer ce qui, j'en suis sûr, ne sera pas un quatrième défi, mais plutôt à tout le moins un nouveau visage pour notre association. Vous le savez, le directeur général de notre association Philippe Camberlein a décidé de faire valoir ses droits à la retraite d'ici quelques jours. J'évoquerai tout à l'heure, lors de la manifestation conviviale que nous organisons, le parcours que nous avons réalisé ensemble depuis maintenant treize ans. Mais je tiens à relever ici l'immense travail accompli en termes de structuration de notre association, de suivi attentif de chantiers les plus divers et surtout de quête permanente d'une culture associative conjuguant qualité de l'accompagnement au quotidien et recherche théorique sur le sens de nos actions via, notamment, le comité des études, recherches et évaluations (Céré). Qu'il en soit ici et maintenant d'ores et déjà vivement remercié. Roseline Brault Tabai, directrice de notre pôle du Val-de-Marne lui succède à compter du 1er juillet. Vous la connaissez du fait de ses nombreuses participations à nos instances. Je suis particulièrement satisfait que notre association ait pu, au terme d'une procédure de sélection transparente qui a mobilisé plus d'une quinzaine de candidats, trouver en interne la voie de perpétuation et développement de son action et je souhaite pleine réussite à Roselyne Brault Tabai.

André Schilte
Président

...